Respect Dignité Humanité **Autonomie** Vie social Choix Confiance Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Louvres

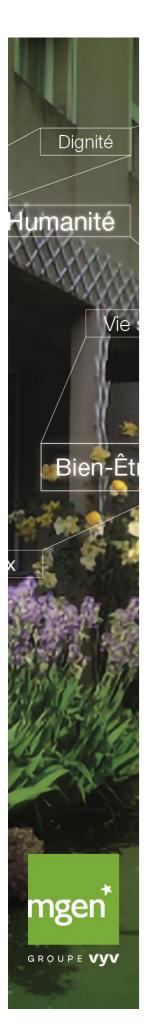
LIVRET D'ACCUEIL PASA





SOMMAIRE

1. Le PASA, de quoi s'agit-il ?	3
2. Les missions du PASA	3
3. Les personnes accueillies au PASAa. Qui est accueilli au sein du PASA ?	
b. La procédure d'admission	4
c. L'interruption de l'accueil	4
4. Les locaux	5
5. Le personnel du PASA	6
a. L'équipe du PASA	
b. Le rôle de chaque intervenant	
6. L'organisation et le fonctionnement du PASA	8
a. Les horaires du PASA	8
b. Modalités de fonctionnement	8
7. Les ateliers	
a. Les ateliers du PASA	9
b. Le déroulement d'une « journée type »	10



1.Le PASA, de quoi s'agit-il?

Le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, en journée, des activités sociales et thérapeutiques.

Le PASA accueille quotidiennement jusqu'à 14 résidents de l'EHPAD.

Chaque personne accueillie bénéficie d'un ou de plusieurs jours d'activités et de soins adaptés par semaine.

La durée de prise en charge au PASA n'est pas limitée dans le temps. Elle s'adaptera aux besoins de la personne et pourra être poursuivie tant que l'équipe jugera que la personne en tire un bénéfice sur le plan cognitif, comportemental ou social.

Cette unité n'est ouverte qu'aux résidents de l'EHPAD. L'accompagnement au sein du PASA n'entraîne aucun surcoût pour le résident.

2.Les missions du PASA

- Accompagner de manière spécifique les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés;
- Entretenir les facultés restantes pour préserver et maintenir une certaine autonomie ;
- Proposer des activités collectives en vue de réduire, selon les cas, l'agitation, la déambulation, de limiter les troubles du comportement;
- Permettre aux personnes accueillies de maintenir des liens sociaux ;
- Diminuer la consommation de psychotropes ;
- Procurer des temps de bien-être et de détente.



3.Les personnes accueillies au PASA

a. Qui est accueilli au sein du PASA?

Le PASA est destiné aux résidents de l'EHPAD présentant des troubles cognitifs et comportementaux modérés, pouvant altérer la sécurité et/ou la qualité de vie de la personne et/ou des autres résidents.

Les résidents sont accueillis à la suite d'un bilan thérapeutique réalisé par le médecin coordonnateur, les IDE, les AS, les ASG et le psychologue. A l'issue de cette évaluation, l'admission au PASA est validée par le médecin coordonnateur.

b. La procédure d'admission

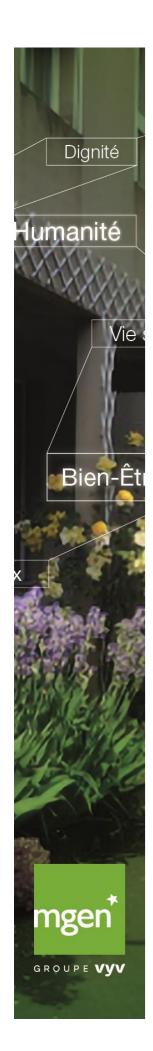
L'admission répond à plusieurs critères :

- Le consentement du résident et l'adhésion de la famille;
- Une évaluation réalisée en équipe (médecin coordonnateur, cadre de santé, IDE, psychologue, psychomotricienne, AS/ASG);
- L'élaboration d'un projet de vie individualisé définissant les objectifs de prise en soins dans le PASA.

c. L'interruption de l'accueil

La question du maintien de l'accompagnement au PASA se posera si les réévaluations régulières font apparaître que le résident :

- Présente une évolution des troubles incompatible avec les activités proposées;
- Présente une perte d'autonomie importante ;
- Ne remplit plus les critères d'admission en PASA;
- Présente une incompatibilité relationnelle avec les autres résidents du PASA;
- Ne tire plus aucun bénéfice du temps passé au PASA ou s'il ne souhaite plus participer aux activités du PASA.



Le résident pourra alors être réorienté vers un autre type de prise en charge plus adaptée : cette décision sera formalisée avec le résident et sa famille.

Une réunion de synthèse est organisée tous les 3 mois en équipe pluridisciplinaire afin d'évaluer le bénéfice rendu par le PASA.

4.Les locaux

Le PASA se situe au rez-de-chaussée du bâtiment, à côté du restaurant et de « la belle époque ».

Le PASA est composé de différents espaces dédiés à des activités précises :

- Une grande salle d'activités ;
- Un espace salon;
- Un espace repas avec office;
- Un salon dédié au repos ;
- Un espace coiffure, détente ;
- Un accès vers l'extérieur ;
- Un WC;
- Des locaux de service.













5.Le personnel du PASA

a. L'équipe du PASA

L'équipe intervenant au PASA se compose de professionnels déjà présents dans l'EHPAD :

- Le cadre de santé
- Le médecin coordonnateur
- 2 Assistantes de Soins en Gérontologie * (ASG)
- Le psychologue
- La psychomotricienne
- * Les ASG et la psychomotricienne exercent leurs fonctions exclusivement au sein du PASA

Les personnels intervenants au sein du PASA sont formés à la prise en charge des troubles du comportement liés à la maladie. L'ensemble du personnel de l'EHPAD est également formé à la méthode Montessori adaptée à la personne âgée. Cet accompagnement spécifique permet une continuité dans la prise en charge des résidents. L'équipe du PASA est présente du lundi au samedi et

L'équipe du PASA est présente du lundi au samedi et assure un lien constant avec l'équipe de l'EHPAD, ce qui permet une continuité de la prise en charge.

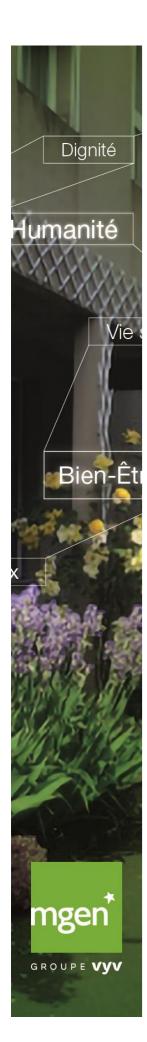
b. Le rôle de chaque intervenant

Les Assistantes de Soins en Gérontologie (ASG)

Les ASG sont des aides-soignantes qui ont une qualification complémentaire à leur formation initiale. Les ASG ont un cursus de formation spécifique pour l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou en grande dépendance.

Les ASG sont présentes en permanence au sein du PASA, où ils assurent, en collaboration avec la psychomotricienne et le psychologue, l'accueil des résidents et la conduite des ateliers du PASA.

Elles proposent un accompagnement des résidents dans le but de maintenir leurs capacités d'autonomie et de réduire



les troubles du comportement. Elles agissent sous la responsabilité du médecin coordonnateur et du psychologue.

La psychomotricienne

La psychomotricienne est une professionnelle de santé qui intervient auprès des personnes de tous âges ou en situation de handicap, pour maintenir, restaurer et faciliter les activités humaines de personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies ou de blessures.

Elle anime certaines activités au sein du PASA. Son rôle consiste à maintenir, à restaurer et à permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Elle prévient ou réduit les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. La psychomotricienne est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en EHPAD.

Le psychologue

Le psychologue participe à l'admission des résidents au sein du PASA.

Il anime certains ateliers du PASA.

Le psychologue contribue au bien-être et à l'autonomie des personnes accueillies afin d'être à leur écoute, d'analyser les problèmes de comportement et de l'humeur. Il a un rôle de soutien et d'information auprès des résidents et des familles.

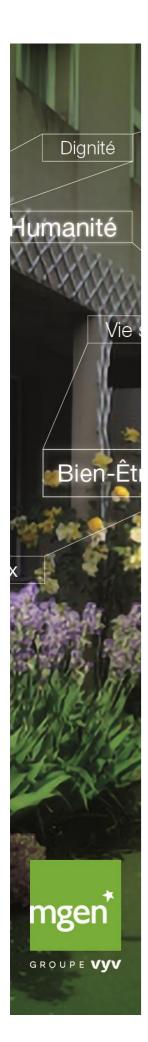
Le psychologue est le cadre responsable du PASA.

Le médecin coordonnateur

La coordination médicale du PASA est sous la responsabilité du médecin coordonnateur. Il participe à l'évaluation médicale et cognitive du résident. Il intervient après une évaluation établie en équipe pluridisciplinaire, dans la prescription du PASA, puis reste en lien avec l'équipe du PASA qui pourra le solliciter en cas de difficulté particulière ou de situations d'urgences.

La cadre de santé

La cadre de santé intervient dans la validation du fonctionnement du PASA (nombre de jours d'accueil des résidents, type d'activités prioritaires, durée de prise en



soins au PASA) en lien avec le médecin coordonnateur et l'équipe infirmière.

Il participe à l'élaboration et à la réévaluation des projets de vie personnalisés.

L'équipe infirmière

Les infirmiers pourront intervenir ponctuellement pour gérer des situations d'urgence. Si le résident présente une problématique de santé, l'infirmier(e) est sollicité(e) pour évaluer la situation et prendre les décisions nécessaires.

L'auxiliaire socio-éducative

L'auxiliaire socio-éducative conçoit, organise, coordonne et encadre des activités éducatives, culturelles et sportives sur le plan social, technique, pédagogique et éducatif des activités (en interne et en externe) favorisant le lien social et l'épanouissement des résidents, en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle (médicale, soignante et socio-éducative).

L'auxiliaire socio-éducative intervient sur l'EHPAD et le PASA.

6.L'organisation et le fonctionnement du PASA

a. Les horaires du PASA

Le PASA est ouvert:

- Du lundi au samedi de 10h00 à 16h30,
- Toute l'année en dehors des jours de fermeture identifiés (congés d'été, congés d'hiver, jours fériés).

b. Modalités de fonctionnement

Les résidents bénéficiant d'un accueil en PASA sont accompagnés jusqu'aux locaux du PASA par les intervenants du PASA.

Ils sont accueillis par groupes homogènes constitués par l'équipe PASA, sur une journée ou des demi-journées.





a. Les ateliers du PASA

Le P.A.S.A. est un lieu de vie qui tend à maintenir les capacités intellectuelles et physiques des personnes accueillies :

- Maintien des capacités fonctionnelles : cuisine du plaisir, gym douce, activités manuelles (peinture, modelage ...), ...
- Maintien des fonctions cognitives : atelier mémoire, activités de raisonnement, quiz, jardin thérapeutique ...
- Mobilisation des fonctions sensorielles : jeux (musicaux, olfactifs, perceptions tactiles), activités de bien-être et soins corporels ...
- Maintien du lien social : activités communes à tous les résidents de l'EHPAD (anniversaire, loto), ouverture vers l'extérieur (sorties ...), activités avec les proches ...

La liste des ateliers du PASA :

- Atelier pâtisserie « Les Douceurs de la vie »
- Atelier peinture
- Atelier manuel: fabrication d'objets en pâte à sel
- Atelier de gym douce
- Atelier conte / lecture
- Atelier jardin thérapeutique
- Jeux de catégorisation Montessori
- Atelier toucher thérapeutique/ relaxation
- Atelier autour des cing sens
- Atelier réminiscence
- Atelier musique en tête
- Atelier la boite à musique
- Atelier Chant
- Atelier des odeurs
- Atelier « le bon couvercle »
- Atelier « classer les images »
- Atelier « toutou »



b. Le déroulement d'une « journée type »

09h30-09h40	Transmission avec l'équipe soignante
09h40-10h30	Accompagnement des résidents au PASA
	Temps d'accueil et préparation du café par les résidents
10h30-11h00	Orientation dans le temps et l'espace (Mise à jour de l'éphéméride) Présentation des activités du matin
11h00-11h45	2 activités réalisées en petits groupes
11h45-12h00	Accompagnement aux soins d'hygiène
111113 121100	(Passage aux WC, changes, lavage des mains)
12h00-13h30	Temps du repas
13h30-14h15	Temps de repos
	Accueil des résidents participants aux
	activités de l'après midi
	Repérage dans le temps et l'espace
	Présentation du programme de l'après- midi
14h15-15h30	2 activités réalisées en petits groupes
15h30-16h30	Goûter
	Echanges sur les temps forts de la journée
	Accompagnement aux soins d'hygiène
	(Passage aux WC, changes, lavages des
	mains)
16h30-17h00	Accompagnement des résidents dans
	les petits salons ou dans les chambres
	Rangement et transmission
	écrites/orales

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la cadre de santé ou le psychologue au : 01.34.47.19.00.